

## ENGAGEMENT DE REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Année scolaire 2017-2018

Au regard des tarifs ci-dessous :

Délais de paiement (hors avance)	MONTANT ANNUEL	1er trimestre 40% 6/10/2017	2ème et 3ème trimestres 26/01/2018 et 24/04/2018
<b>MATERNELLE Petite section</b>	4.375,00 €	1.700,00 €	1.312,50 €
<b>MATERNELLE Moyenne section</b>	4.289,00 €	1.715,60 €	1.286,70 €
<b>MATERNELLE Grande section</b>	4.205,00 €	1.682,00 €	1.261,50 €
<b>PRIMAIRE CP</b>	4.119,00 €	1.647,60 €	1.235,70 €
<b>PRIMAIRE CE1</b>	3.999,00 €	1.599,60 €	1.199,70 €
<b>PRIMAIRE CE2-CM1-CM2</b>	3.820,00 €	1.528,00 €	1.146,00 €
<b>SECONDAIRE :</b>			
- Collège	4.444,00 €	1.777,60 €	1.333,20 €
- Collège - Section Internationale	4.704,00 €	1.881,60 €	1.411,20 €
- Seconde	4.543,00 €	1.817,20 €	1.362,90 €
- Seconde internationale	5.115,00 €	2.046,00 €	1.534,50 €
- 1ère et Terminale	4.647,00 €	1.858,80 €	1.394,10 €
- 1ère et Terminale internationale	5.219,00 €	2.087,60 €	1.565,70 €

Les conditions financières et les modalités de règlement sont disponibles en suivant le lien : <http://lfh.edu.gr/conditions-financieres> ou au service financier de l'établissement.

**Nous soussignés, parents ou tuteurs, responsables financiers :** .....

1. de l'élève : .....en classe de : .....
2. de l'élève : .....en classe de : .....
3. de l'élève : .....en classe de : .....
4. de l'élève : .....en classe de : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

A.Φ.M.obligatoire\* : .....

ou

Je n'ai pas d' A.Φ.M car je ne suis pas soumis(e) à l'imposition en Grèce.

**nous engageons à effectuer le règlement des frais de scolarité dans les délais précisés par le LFHED.\*\***

**Nous avons pris connaissance du règlement financier de l'établissement auquel nous souscrivons et sommes informés qu'aucune réinscription ne sera possible si l'année en cours n'est pas régularisée.**

Le : Signature des 2 parents ou tuteurs, précédée de la mention « lu et approuvé »

\* cocher la case

\*\*déduction faite du montant de la bourse obtenue le cas échéant